

Fleurance, le 25 septembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé : la Fédération Nationale des Centres de Santé visite les établissements du Conseil départemental du Gers

Le Centre Départemental de Santé du Gers (CDS32), entité du Conseil départemental du Gers, a accueilli la Fédération Nationale des Centres de Santé ce jeudi 25 et vendredi 26 septembre. Cette visite constitue une étape significative pour le territoire : elle témoigne de la reconnaissance nationale des actions menées par le Département du Gers, et ses partenaires, en faveur de l'accès aux soins pour toutes et tous.

Ce déplacement a permis de mettre en lumière le rôle pionnier du Gers dans la lutte contre la désertification médicale, son expérience en matière de salariat médical et la qualité du maillage territorial assuré par ses Centres Territoriaux de Santé. Cette rencontre a également favorisé un échange d'expériences destiné à inspirer d'autres collectivités en France, confrontées aux mêmes défis d'inégalités d'accès aux soins.

Le parcours s'est conclu à Fleurance, dans les nouveaux locaux du Centre Territorial de Santé, dont le cadre moderne et fonctionnel traduit l'ambition de la commune : améliorer les conditions de travail des professionnels de santé tout en garantissant un accueil adapté aux besoins croissants des habitantes et habitants.

Cette séquence de travail et de reconnaissance s'est déroulée en présence de Jérôme SAMALENS, Vice-Président du Conseil départemental en charge de la lutte contre la désertification médicale, Jérémy MALEK-LAMY, Délégué Régional Occitanie de la Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS) et de Ronny GUARDIA-MAZZOLENI, Maire de Fleurance.

Infos pratiques : prise de rendez-vous en ligne sur mondoc.gers.fr (Fleurance, Vic-Fezensac, Plaisance du Gers, Marciac)

Centre Territorial de Santé de Fleurance : 3 médecins généralistes en cours d'exercice, 1 secrétaire et 1 assistance médicale, 902 patients référencés dans la file active du centre (médecin traitant). Plus de 20 000 consultations depuis son ouverture.

Le Mot du Vice-Président, référent de la lutte contre la désertification médicale

« Le Gers a fait le choix du salariat médical pour garantir à toutes et tous un accès aux soins de proximité. Avec notre Centre Départemental de Santé, nous sommes devenus un fer de lance en Occitanie et une référence nationale. Ce modèle innovant démontre qu'une collectivité départementale en partenariat avec une collectivité locale peut être actrice d'une santé plus juste et plus solidaire. » - Jérôme SAMALENS, Vice-Président du Conseil départemental du Gers, référent de la lutte contre la désertification médicale

Le Mot du Maire de Fleurance

« Pour une Ville comme la nôtre, à plus de 6 000 habitants, la problématique de l'offre de soins est cruciale. L'enjeu était de pouvoir mettre à disposition des bureaux fonctionnels et adaptés en cœur de Ville et accessibles toute l'année (manifestations, événements importants, etc.). Aujourd'hui, le Centre Territorial de Santé est en fonctionnement grâce au partenariat avec le Département, la Ville ayant porté l'investissement immobilier en réutilisant la halle au gras désaffectée depuis plusieurs années. Le salariat des médecins est une des solutions existantes sur nos territoires ruraux. La démarche du Département nous ayant permis de créer un pôle de santé puisque son équipe occupe 5 bureaux et que les 5 autres sont loués ou en passe d'être loués à des professionnels de santé exerçant leurs activités libérales. À ce jour l'accès aux soins en Centre Ville est conforté mais nous restons attentifs pour le développer. » - Ronny GUARDIA-MAZZOLENI, Maire de Fleurance, Président du PETR Pays Portes de Gascogne.